

Réponse de Cole Harris

Cole Harris

Volume 38, numéro 1, 2008

Relations durables : autochtones, territoires et développement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039746ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039746ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Harris, C. (2008). Réponse de Cole Harris. *Recherches amérindiennes au Québec*, 38(1), 59–61. <https://doi.org/10.7202/039746ar>

RÉPONSE DE COLE HARRIS

MES LECTEURS ONT ÉTÉ AIMABLES, mais tout de même critiques, et ils sont appréciés pour ces deux raisons. De manières assez différentes, ils abordent des points semblables. Toby Morantz m'a demandé d'élargir le cadre de mon étude tout en insistant sur son aspect comparatif. De façon implicite, Jean Morisset a fait de même, en se questionnant sur les conséquences de la présence de l'Empire britannique au Canada. Et ils se sont tous deux interrogés sur la nature des sociétés colonisatrices en Colombie-Britannique. Je réponds ci-dessous à ces deux questions. Toby Morantz aurait aimé que je parle davantage sur les sociétés autochtones. Or, beaucoup a déjà été dit sur ces sociétés, et je ne possède pas les compétences pour y apporter de nouveaux éléments.

Partout au monde, la dépossession des peuples autochtones de leurs terres a été au centre des relations entre les autochtones et les colons. Les colons désiraient s'emparer de la terre, et ils se la sont appropriée, en l'arrachant aux peuples autochtones. La conquête est due surtout à la supériorité de l'armement européen, mais aussi à un ensemble complexe d'avantages subtils provenant de l'État, du système judiciaire ainsi que de notions tenues pour acquises dans la société européenne comme l'alphabétisme, le calcul et la cartographie. Réunis, la supériorité de l'armement européen et un réseau de pouvoirs institutionnels et culturels ont donné un avantage définitif aux colons dans les colonies. L'usage de la force était justifié par un discours culturel sur la place des hommes civilisés et celle des sauvages, ainsi que sur l'usage approprié du territoire. Les Européens étaient civilisés, les autochtones, sauvages. Les Européens utilisaient la terre de façon productive, mais pas les autochtones. Selon ce discours, le remplacement de la sauvagerie par la civilisation et par des méthodes européennes d'utilisation des terres autochtones est devenu, d'emblée, un impératif moral.

Cette combinaison de pouvoir physique, institutionnel et culturel a dominé tous les lieux de colonisation européenne, peu importe la nationalité des colons. On trouve un déséquilibre du pouvoir physique autant dans les conquêtes espagnoles du XVI^e siècle en Amérique centrale et en Amérique du Sud que dans la conquête de l'ouest de l'Amérique du Nord par les États-Unis au XIX^e siècle. On retrouve le discours juridique de dépossession dans les écrits du théologien espagnol Francisco de Vitoria au XVI^e siècle, du théoricien juridique néerlandais Hugo Grotius au début du XVII^e siècle, du philosophe anglais de la fin du XVII^e siècle John Locke, et dans ceux du juriste suisse Émeric de Vattel au XVIII^e siècle. D'un point de vue beaucoup moins intellectuel, les colons ordinaires, dont la plupart étaient analphabètes, tenaient pour acquise la supériorité évidente de leur civilisation européenne. En détail, l'équation du pouvoir a varié dans le temps et dans l'espace. Par exemple, le déséquilibre entre les puissances militaires s'est accru au fil des ans, et l'argument culturel a évolué quelque peu différemment pendant et après les Lumières, et il variait selon les diverses perspectives nationales. Néanmoins, un résultat du colonialisme européen était la conquête des terres autochtones et leur repeuplement.

En ce qui concerne le territoire qui constitue aujourd'hui le Canada moderne, les Anglais ont succédé aux Français dans l'exécution de ce procédé. On ne peut, comme Jean Morisset le fait, blâmer les uns et ignorer les autres. Le traité dont

Champlain a été témoin à Tadoussac en 1603 (dans lequel les autochtones ont permis aux Français de coloniser la vallée du Saint-Laurent en échange d'une alliance contre leurs ennemis) était le premier de nombreux traités qui ont été négociés, dans ce qui est aujourd'hui le Canada, par des Européens qui désiraient s'approprier des terres et par des autochtones qui n'auraient jamais pu prévoir la portée de ces accords. L'érection du fort Richelieu à l'embouchure de la rivière Richelieu en 1641 et de Montréal un an plus tard a très vite déclenché les attaques de la part des Mohawks, et ce, non pas parce qu'ils étaient des sauvages sanguinaires, mais bien parce que, selon eux, les Français avaient empiété sur leur territoire de chasse. Deux siècles plus tard, lorsque les capitaux issus du commerce du bois et des colons de Charlevoix ont commencé à s'installer dans la vallée du Saguenay, les nouveaux venus ne s'emparaient pas d'une vallée déserte. Un peuple autochtone vivait déjà là, et fut forcé de s'en aller par suite de leur arrivée.

À cet égard, la différence entre la Colombie-Britannique et le Québec en est une d'intensité plutôt que de forme. Bien que la variole et d'autres maladies répandues par les Européens eussent fait diminuer énormément la population autochtone, il y avait beaucoup plus d'autochtones en Colombie-Britannique à l'arrivée des colons qu'il y en avait le long du bas Saint-Laurent, même à l'époque de Cartier. Par surcroît, du fait que la Colombie-Britannique a été colonisée de nouveau avec les technologies de la société industrialisée de la fin du XIX^e siècle et que ses ressources étaient attrayantes, la colonisation a été brusque et particulièrement rapide. Il est aussi important de comprendre que, pendant ces années, l'État britannique avait donné le contrôle des politiques d'aménagement du territoire aux autorités coloniales ou provinciales, qui étaient alors dominées par la soif d'acquisition des sociétés colonisatrices. Il est probable que le résultat de cette convergence entre la technologie, les possibilités d'acquies de nouvelles terres et le contrôle exercé par les colons ait entraîné un colonialisme particulièrement agressif en Colombie-Britannique. Il y avait assurément d'importantes différences dans les détails. Mis à part certains endroits sur l'île de Vancouver dans les années 1850 et dans le Nord-Est beaucoup plus tard, aucun traité n'a été signé en Colombie-Britannique. Les autochtones n'ont pas cédé leurs terres de façon formelle, et en conséquence, ils pouvaient affirmer légalement qu'elles leur appartenaient. Il y avait de nombreuses petites réserves, ce qui contraste avec les réserves des Prairies et de l'Ontario, qui étaient moins nombreuses et plus grandes. Malgré ces différences, il demeure que, de façon générale, le colonialisme en Colombie-Britannique était semblable à celui qui existait ailleurs au Canada.

La société britanno-colombienne est un amalgame complexe de gens de diverses origines qui ne peut se décrire en quelques mots. J'ai essayé de le décrire dans mon livre précédent, *The Resettlement of British Columbia: Essays on Colonialism and Geographical Change* (UBC Press, 1997), particulièrement aux chapitres cinq et neuf. J'écris à propos de la Colombie-Britannique non pas parce que j'ai choisi d'y vivre, mais parce que j'y suis né, tout comme mon père. Mon grand-père anglais est arrivé dans les années 1880, et ma grand-mère, d'origine écossaise, dans les années 1890. La ferme qu'ils ont construite à flanc de montagne dans les Kootenays (le sud-est de la Colombie-Britannique) appartient toujours à notre famille. Cette ferme et cette province font partie de moi et m'influencent dans la plupart de mes écrits, même dans ceux qui traitent du Québec.

Pour ce qui est du nom, la Colombie-Britannique fut nommée ainsi par la reine Victoria pour distinguer cette partie de l'ancien « Columbia District » qui n'était pas passée aux États-Unis quand on a tracé la frontière internationale en 1846.

Le début de cette Colombie-Britannique n'était pas aussi cosmopolite que le décrit Jean Morisset. Les Espagnols sont venus, c'est certain, mais ils se sont installés brièvement à un seul endroit, une baie sur la côte ouest de l'île de Vancouver, et ils sont repartis en 1795. Il est vrai que les commerçants russes, britanniques et américains ont été attirés par le commerce maritime de la fourrure (de loutre de mer), mais aucun d'entre eux n'a colonisé l'endroit. Dans la première décennie du XIX^e siècle, le commerce terrestre de la fourrure, qui s'est étendu de l'Est jusque dans ce qui est aujourd'hui la Colombie-Britannique et qui a permis la création de postes de traite, a attiré une variété de travailleurs majoritairement francophones (des Canadiens et des Métis) et quelques Hawaïens, mais très peu, sans doute pas plus de 200 personnes au moment de l'établissement de la colonie de l'île de Vancouver en 1849. À l'époque, il est possible qu'il y ait eu 50 000 personnes en Colombie-Britannique, dont plus de 99 % étaient des autochtones. La diversité culturelle de la Colombie-Britannique était surtout autochtone. Il y avait sept familles de langues et trente-cinq langues autochtones. Les sociétés classées et hiérarchisées qui se trouvaient le long de la côte, où les gens vivaient en hiver dans des villages constitués de grandes maisons de bois et se dispersaient dans des sites d'approvisionnement locaux durant le reste de l'année, étaient complètement différentes des sociétés égalitaires constituées de chasseurs, de pêcheurs et de cueilleurs qui existaient dans la forêt boréale. En hiver, ces derniers se dispersaient en petits groupes de chasseurs, et en été plusieurs de ces groupes se rassemblaient temporairement dans des sites d'approvisionnement importants, habituellement des pêcheries.

Les groupes de colons qui se sont ajoutés à cette diversité autochtone venaient de plusieurs pays, notamment de Grande-Bretagne (d'Angleterre plus que d'Écosse ou d'Irlande) et de l'est du Canada (notamment d'Ontario et des provinces maritimes). L'immigration principalement américaine qui a accompagné la ruée vers l'or à la fin des années 1850 et la ruée vers l'argent de Kootenay dans les années 1890 s'est bien vite dissipée. Le mouvement d'immigrants traversant le Pacifique, qui a été entamé par la ruée vers l'or de 1858, a bien vite été interrompu par l'application de politiques d'immigration restrictives dont l'objectif était de conserver une population majoritairement de race blanche. Les travailleurs asiatiques étaient utiles, mais on les gardait à l'écart, et les immigrants chinois étaient séparés de leurs femmes, dont la plupart restaient en Chine, et ce, en raison d'un impôt de capitation. Aux yeux de beaucoup, la Colombie-Britannique devait être essentiellement britannique. Il y avait aussi des doukhobors russes du Caucase, qui ont formé des groupes de chrétiens anarchistes isolés dans les vallées intérieures, des Finlandais qui ont mis sur pied une coopérative sur la côte, des Italiens qui travaillaient dans les mines, des Suédois qui travaillaient dans les forêts, mais la population était principalement britannique. Mais même ces Britanniques étaient issus de milieux et de cultures différentes de Grande-Bretagne et arrivaient dans des circonstances différentes. Quelques arrivants avaient de l'instruction et de l'argent, mais ce n'était pas le cas de la majorité d'entre eux. Beaucoup d'hommes ont joint la population mobile qui fournissait la main-d'œuvre des mines et des chantiers forestiers de la

province. La plupart de ces hommes ne se sont jamais mariés et terminaient leurs vies de travailleurs dans un piètre état de santé et dans des quartiers pauvres de Vancouver ou dans des cabanes aux limites d'une ville de la partie intérieure de la province. Pour eux, la Colombie-Britannique n'avait rien à voir avec l'image du paradis sauvage créée par l'industrie du tourisme. Les forêts montagneuses et les mines étaient des endroits dangereux où ils ne travaillaient que par nécessité de gagner leur vie. D'autres ont tenté leur chance dans l'agriculture, mais les terres étaient souvent montagneuses et pauvres, et il était difficile de se rendre aux marchés. Le résultat ressemblait à celui du Québec de l'époque : les familles de colons travaillaient sans relâche, et leurs nombreux enfants finissaient par partir au loin.

Le repeuplement de la Colombie-Britannique n'a pas été facile. Certains y ont réussi, d'autres pas. Il est difficile de brosser le tableau d'une société d'immigrants dont les membres sont issus des cultures et des classes différentes, sont liés à des industries primaires différentes et sont dispersés sur un immense territoire. La propagande de l'industrie touristique citée par Jean Morisset ne décrit pas cette société.

Aujourd'hui, la Colombie-Britannique est, bien entendu, une société cosmopolite qui est loin d'être britannique. La langue maternelle de 54 % des élèves des écoles de Vancouver n'est pas l'anglais.

En bref, la Colombie-Britannique, comme le reste du Canada et même de l'Amérique du Nord, est issue d'un projet de colonisation qui a servi autant à détruire qu'à créer. Ce sont les autochtones qui ont subi les conséquences de ce processus de destruction qui a permis de faire une place aux autres et de leur créer des possibilités. De nouvelles sociétés ont été créées, et d'autres ont dû leur céder la place. C'est notre histoire, on ne peut l'effacer, et elle nous touche tous. D'une façon ou d'une autre, nous sommes tributaires du colonialisme. Morantz, Morisset et Harris : nous portons les noms de familles européens qui ont été resitués en Amérique du Nord dans les espaces créés par une longue histoire de colonisation.

On ne peut changer le passé. La question est de savoir comment, à la lumière de ce passé, aborder l'avenir. Il est très bien de parler de redonner la liberté et les esprits aux autochtones, mais ces esprits ne sont plus les mêmes, et la liberté, à n'importe quelle échelle, se mesure en degrés. Les colons et leurs descendants sont maintenant enracinés et ne partiront pas ; s'ils le faisaient, d'autres prendraient leur place. Il est fort probable que l'économie capitaliste internationale demeurera à portée de main, tout comme l'État bureaucratique. Des groupes autochtones de la Colombie-Britannique envisagent la création d'un État autochtone autonome, mais les gens se retrouveraient dispersés dans un État autonome de quelques centaines de personnes, voire quelques milliers. Pour le meilleur ou pour le pire, les colonisés et les colonisateurs n'ont d'autre choix que de cohabiter. Toutefois, la relation actuelle est inacceptable. Pour que cette situation change, les rêves peuvent être utiles jusqu'à un certain point, mais moins utiles que le seraient des mesures pratiques visant à améliorer le mode de vie des autochtones.

Il y a plus de voix autochtones dans *Making Native Space* que n'en ont trouvé mes critiques. Pour la plupart, les chefs autochtones ont parlé de la perte de leurs terres lors de la rencontre avec les commissaires des réserves autochtones et d'autres représentants du gouvernement. Ils disaient ne pas avoir suffisamment de terres, donc pas assez d'accès aux ressources, pour vivre. Ils vivaient dans la pauvreté et ils avaient peur pour leurs

enfants. Leurs amis, les Blancs, leur avaient tout pris. Ils l'ont répété à maintes reprises, pour la première fois au milieu des années 1860 lorsque l'administration d'une colonie pionnière a réduit la taille des grandes réserves attribuées par le premier gouverneur de la colonie, et au cours des soixante années suivantes lorsque l'attribution des réserves indiennes a été débattue. Plus récemment, ils ont dit presque les mêmes choses lors de procès et de négociations de traités, invoquant non pas les esprits, mais la perte de leurs terres et le besoin d'en récupérer une partie si les sociétés autochtones devaient survivre.

Ces voix doivent être prises en considération. L'initiative la plus fondamentale dans le redressement d'un déséquilibre entre les autochtones et les colons est de redonner une bonne partie des terres (des ressources naturelles) aux autochtones. L'accès des autochtones aux forêts et aux poissons de la province doit être élargi. De combien, cela devra être traité cas par cas, et les négociations ne seront pas faciles et nécessiteront de la société coloniale davantage de générosité qu'elle n'en a démontré jusqu'ici. Il y aura des objections. On prétendra que l'avenir est dans les villes et que l'affectation des ressources rurales place les autochtones dans une position anachronique et perdante. Et l'on dit déjà que les dispositions particulières pour les autochtones sont racistes. Toutefois, la Colombie-Britannique rurale génère une grande richesse : un milliard de dollars provient des droits d'exploitation du bois chaque année, une somme de loin supérieure à que ce que demandent les autochtones. Insister sur le fait que l'avenir est dans les villes est encore un autre moyen de refuser aux autochtones l'accès aux ressources qui sont profitables à d'autres. La proposition voulant que les dispositions particulières pour les autochtones soient racistes repose sur l'affirmation, profondément ancrée dans la philosophie libérale, que les individus doivent être traités également. Mais les gens ne sont pas égaux. Ils ont traversé différents chemins et ont obtenu différents avantages et désavantages pour en arriver où ils sont aujourd'hui. Traiter les gens sur un pied d'égalité signifie effacer le passé, ce qui veut dire effacer toute considération du colonialisme et de ses effets en Colombie-Britannique et partout en Amérique du Nord. Une rhétorique d'égalité libérale des droits civils devient de la sorte une autre arme de l'arsenal colonial de la dépossession. Toutefois, malgré tous ces arguments, la Colombie-Britannique commence à accepter son passé, et quelques-unes des réaffectations des ressources essentielles à des sociétés autochtones commencent à être mises en place.

Rendre les ressources veut aussi dire rendre la responsabilité de les gérer. Les lois provinciales sur la conservation doivent

être respectées, mais outre cela, les autochtones doivent pouvoir utiliser les ressources comme ils le veulent. Ils ont également besoin des moyens de protéger, dans la mesure du possible, leurs propres sociétés et cultures. Dans les deux cas, cela nécessite une certaine part d'autogouvernance. Une fois de plus, des modèles pour ce type de gouvernement apparaissent dans le processus de traité actuel. En leur accordant un accès plus généreux aux ressources ainsi que la capacité de les gérer et l'autonomie sur leur système d'éducation et sur leurs lois civiles et criminelles, les nombreux héritages du colonialisme ne seront pas résolus, mais les sociétés autochtones de la Colombie-Britannique se porteront mieux qu'en ce moment. *Making Native Space* soutient cette thèse pragmatique et soutient qu'avec de la bonne volonté on peut faire beaucoup, sans avoir recours aux procédures judiciaires et aux droits fondamentaux qui s'avèrent fort coûteux, symboliques, et entraînent la division.

Ce pays a été bâti sur des terres autochtones, et, malgré les assauts lors des rencontres coloniales et les tentatives ultérieures d'assimilation, les autochtones demeurent un élément fondamental de la réalité canadienne. Jean Morisset examine le terme ambigu « Canada ». Autrefois il désignait la colonie française dans le bas du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit où vivaient les Canadiens. Après il a fait place aux termes Bas-Canada (aujourd'hui le sud du Québec) et Haut-Canada (le sud de l'Ontario), puis Canada-Est et Canada-Ouest. Plus tard, « Canada » est devenu le nom choisi par les Pères de la Confédération (y compris ceux de Québec) pour désigner l'immense pays formé par les anciennes colonies britanniques d'Amérique du Nord. Mais le nom lui-même, qui remonte à la rencontre de Jacques Cartier avec les Iroquoiens du Saint-Laurent dans les années 1530, est la transcription phonétique d'un terme autochtone dont le sens échappe à tout consensus. Ce qui fait de ce nom un très bon terme pour convenir à ce pays, en partie parce que le Canada n'est pas toujours compris comme la société pluriculturelle enracinée en Amérique du Nord française qu'il est, et aussi parce qu'il met l'accent sur une relation incontournable avec les autochtones. Là-dessus, Toby Morantz, Jean Morisset et moi nous nous entendons probablement, de même que sur le besoin de raccommoder les relations tendues. Il se pourrait même qu'en un tel cas, nos conseils de raccommodement s'avèreraient assez semblables.

Cole Harris,
professeur émérite,

Université de la Colombie-Britannique

(Traduit de l'anglais par les étudiants
des Traductions Langulaire de l'Université Laval)